

Le Crépicozien

Préparez-vous pour
la 54^e Foire aux Puces !

p. 22



CONTACTS À RETENIR

SERVICES DE LA VILLE

Mairie

Place de l'Hôtel de ville
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 87 11

secretariat@crevecoeur-le-grand.fr

Services techniques

60360 Crèvecœur-le-Grand
06 08 58 83 01

services-techniques@crevecoeur-le-grand.fr

Bibliothèque municipale

4 place de l'Hôtel de ville
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 13 30 02

bibliotheque@crevecoeur-le-grand.fr

Communication

Place de l'Hôtel de ville
60360 Crèvecœur-le-Grand
communication@crevecoeur-le-grand.fr

Police municipale

Pavillon de la Rochefoucauld
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 13 31 03 ou 06 37 48 66 94

police-municipale@crevecoeur-le-grand.fr

Gendarmerie

Rue de Breteuil
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 13 80 17

Sapeurs pompiers

13 rue de Breteuil
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 50 20 (Urgence 18)

Déchetterie recyclerie

2 rue des Alouettes
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 13 23 48

MÉDECIN

Médecins de garde : 15

Cabinet médical Drs. CALAMY, LESTIENNE, MANCAUX, VIGNAULT et TETU TAVERNIER

Maison de santé, 4 rue du stade
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 80 66 70

Dr. JAONAH Thierry

31 rue de la Rochefoucauld
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 60 36 60 78

Dr. CAULLIEZ Bernard (angiologue)

Maison de santé, 4 rue du stade
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 80 66 70

Dr. COHEN Valentin

31 rue de la Rochefoucauld
60360 Crèvecœur-le-Grand
Prise de RDV par Doctolib

DENTISTE

Dr. DUSEHU Sophie

Maison de santé, 4 rue du stade
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 80 66 73

CENTRE HOSPITALIER JEAN-BAPTISTE CARON

18 place de l'hôtel de ville
60360 Crèvecœur-le-Grand

EHPAD et SRR (Service de soins de suite de réadaptation)
03 44 13 36 36

SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)
03 60 05 00 06 ou 06 71 01 05 88

AMBULANCE

M. LOTTIN Simon : 03 44 46 83 83

PHARMACIE

Pharmacie de garde : 32 37

Pharmacie Robert

5 rue du général Moret
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 87 17

Pharmacie Schweig

30 rue Gambetta
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 87 22

SAGE-FEMME

Mme PARIS Justine

31 rue de la Rochefoucauld
60360 Crèvecœur-le-Grand
06 35 28 78 03

Mme RAYMOND Agnès

6 rue du Général Moret
60360 Crèvecœur-le-Grand
07 49 06 76 95

AUDIOPROTHÉSISTE

Benoit Audition

24 avenue du Château
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 04 41 63

ÉCOLES

École élémentaire Henri Villette

Rue de la Mare
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 85 31

École maternelle

Les petits bourgeons
38 rue du Presbytère
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 85 96

Collège Jehan le Fréron

3 rue des Alouettes
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 87 77

E.R.E.A Joséphine Baker

4 rue Fournier
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 97 11

Crèche Les minis explorateurs

21 avenue du château
60360 Crèvecœur-le-Grand
09 53 56 12 46

INFIRMIER

Mme GROUD Angélique
31 rue de la Rochefoucauld
60360 Crèvecœur-le-Grand
06 31 77 74 13

Cabinet VANDAELE et DESMULIE

19 avenue de la Libération
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 94 88

Mme LECUIR Carole

19 avenue de la Libération
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 94 88

Mme ROOSE Ameline

Maison de santé, 4 rue du stade
60360 Crèvecœur-le-Grand
06 81 98 42 77

M. COTTEL Patrick

Maison de santé, 4 rue du stade
60360 Crèvecœur-le-Grand
06 07 48 07 44

Mme DHAESE Lucie

31 rue de la Rochefoucauld
60360 Crèvecœur-le-Grand
06 31 77 74 13

PSYCHOLOGUE

Mme ESTIENNE Isabelle

Maison de santé, 4 rue du stade
60360 Crèvecœur-le-Grand
06 11 89 47 12

KINÉSITHÉRAPEUTE

Mesdames DE KEUKELAERE, EPURE Nicoleta et DAMAY Manon

31 rue de la Rochefoucauld
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 86 91

Mme LOOF Christelle et M. LORTHIOS Denis

Maison de santé, 4 rue du stade
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 80 66 72

PODOLOGUE

M. VIGNAULT Cédric

Maison de santé, 4 rue du stade
60360 Crèvecœur-le-Grand
06 34 66 72 70

DIÉTÉTICIENNE

Mme GIUNTINI Marine

Maison de santé, 4 rue du stade
60360 Crèvecœur-le-Grand
06 58 92 60 32

OSTÉOPATHE

Mme LANNAY Clémence

31 rue de la Rochefoucauld
60360 Crèvecœur-le-Grand
06 59 80 51 81

RÉFLEXOLOGUE

Mme MARQUER Véronique
06 33 07 90 74
reflex.zen85@gmail.com

ORTHOPHONISTE

Mme PIOT Marion

19 avenue de la Libération
60360 Crèvecœur-le-Grand
06 31 19 10 30

Mme LEPOETRE Léonore

19 avenue de la Libération
60360 Crèvecœur-le-Grand
07 66 64 84 26

SOPHROLOGUE & HYPNOTHÉRAPEUTE

Mme BOUILLAUX Julie

32 rue de Beauvais
60360 Crèvecœur-le-Grand
06 80 58 66 65

ORTHOPTISTE

Mme TETU Louise

31 rue de la Rochefoucauld
60360 Crèvecœur-le-Grand
07 44 53 27 84

VÉTÉRINAIRE

Vétérinaire Héliovet

1 rue du Commando Kieffer
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 87 52

POMPE FUNÈBRE

Marbrerie Lionel SAGNIER

25 avenue de la Libération
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 87 21

ANTI-GUÊPE

M. FONTANA Sylvain

60360 Crèvecœur-le-Grand
06 88 04 29 19

M. LEGER Cyril (Cyrguepes)

60360 Crèvecœur-le-Grand
06 37 31 66 23

M. TOURNANT Donatien

60120 Bacouël
06 11 65 60 52

SERVICES RELIGIEUX

Abbé Pierre-Emmanuel DESAINT
03 44 46 88 08

MOBILITÉ

Taxi LOTTIN **03 44 46 83 83**
Taxi CHRYSTELLE (conventionné CPAM) **06 87 24 07 75**
Taxi JACKY **03 44 13 23 28**
Taxi DU CHATEAU **06 85 08 65 74**
Taxi PHILIPPE **06 74 35 81 11**
VTC M. ROUSSEL **06 03 70 92 77**
Oise mobilité **09 70 15 01 50**



ÉDITO.

SOMMAIRE

ÉTAT CIVIL	P. 5
SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL	P. 6
À VOS CÔTÉS	
Rentrée scolaire 2026-2027	p. 12
Un nouveau lombricompost et hôtel à insectes	p. 12
Une semaine d'ateliers à la maternelle	p. 13
De plus en plus de succès pour le ciné-rural	p. 14
Collecte de bouchons à la bibliothèque municipale	p. 14
Des travaux de voiries réalisés dans la commune	p. 14
Assemblée Générale de la Coopérative Forêt d'Ici	p. 15
Inauguration du Garage Richard Automobiles	p. 15
Rencontre sociétariaire du Crédit Agricole Brie Picardie	p. 15
ACTUALITÉS CRÉPICORDIENNES	
Le bal de l'USC Foot	p. 16
Assemblée Générale du M.T.V.S.	p. 16
Second embarquement pour le Voyage dans la Lune	p. 16
Le Prix du Printemps du LCC	p. 17
Le Printemps de la Roulotte des Artistes	p. 18
La chasse aux œufs du Comité des Fêtes	p. 19
Tennis : une finale disputée	p. 20
Crèvecœur accueille ses amis d'Obrigheim	p. 20
Trempli Barb'N Rock : les groupes ont été choisis !	p. 20
Un marché artisanal et bien-être très fréquenté	p. 21
LA 54^E ÉDITION DE LA FOIRE AUX PUCES	P. 22
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	
La sélection des livres du mois	p. 24
Atelier grainothèque à la bibliothèque municipale	p. 24
Le podcast des élèves de 4 ^e	p. 25
COIN DÉTENTE	P. 26
L'AGENDA	P. 28
EXPRESSION LIBRE	P. 39

Chères Crépiciardiennes, chers Crépiciardiens,

Le mois de mai est marqué à Crèvecœur-le-Grand par l'un de ses rendez-vous les plus attendus : la Foire aux puces, organisée par l'U.COM.A.I.C.. Au fil des années, cet événement est devenu un incontournable de la vie locale, attirant visiteurs et exposants venus de tous horizons, parfois même de l'international. Ce temps fort témoigne du dynamisme de la commune et de l'engagement des acteurs locaux qui contribuent, chaque année, à sa réussite.

Dans ce numéro, vous pourrez retrouver la synthèse du conseil municipal de mars, faisant suite aux élections. Elle permet de présenter les premières décisions prises dans ce nouveau cadre et de vous informer sur les orientations engagées pour la commune, dans un souci de clarté et de transparence.

La vie locale se poursuit également au rythme de nombreux événements qui jalonnent ce mois de mai. La cérémonie du 8 mai constituera un moment de recueillement et de mémoire, tandis que la fête de la Pentecôte viendra, comme chaque année, rassembler en fin de mois de nombreuses familles autour de moments conviviaux et festifs.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Votre maire,

Aymeric Bourbeau

Le Crépiciardien Mai 2026 • Imprimé et distribué en Mai 2026 (1 900 exemplaires)
Mairie de Crèvecœur-le-Grand, Place de l'Hôtel de Ville, 60360 Crèvecœur-le-Grand
Directeur de la publication : M. Aymeric BOURLEAU, Maire
Rédacteurs : Pauline LANDAIS ; Commission Communication
Conception et réalisation : Pauline LANDAIS
Imprimé par Saxoprint, Tour Equinox, 21 All. de l'Europe, 92110 Clichy (France)
Ce document contient des images générées par l'intelligence artificielle.
Toute personne présente dans ce document a été soumise au droit d'image.

PERMANENCES

PERMANENCES DES ÉLUS

Mairie de Crèvecœur-le-Grand

Place de l'Hôtel de Ville, 60360 Crèvecœur-le-Grand

03 44 46 87 11

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
et le samedi matin de 8h30 à 12h00

M. Aymeric BOURLEAU

Maire de Crèvecœur-le-Grand

Uniquement sur rendez-vous le mercredi de 10h00 à 12h00

Mme Sophie BELLEPERCHE

Adjointe en charge des finances,
des actions économiques et de
l'urbanisme

Le lundi de 17h00 à 18h00

M. Jean-Pierre VIGNAULT

Adjoint en charge du patrimoine
communal et du cimetière

Le mardi de 10h30 à 11h30

Mme Sandrine PELECH

Adjointe en charge des affaires
scolaires, des logements, des
affaires sociales et de la jeunesse

Le mardi de 17h00 à 18h00

M. Franck LORET

Adjoint en charge des travaux et
du personnel communal

Le vendredi de 17h00 à 18h00,
uniquement sur rendez-vous

M. Yohan BOURSE

Conseiller délégué en charge
des voiries diverses et réseaux

Uniquement sur rendez-vous

M. Benoît TARISSANT

Conseiller délégué en charge
de la vie associative, des sports
et fêtes

Uniquement sur rendez-vous

Mme Cédryne BARTHEL

Conseillère déléguée en charge
de la communication et des
jumelages

Uniquement sur rendez-vous

Mme Cécile DUFOUR

Conseillère déléguée en charge
de la culture

Uniquement sur rendez-vous

LA MISS

Maison Inter-associative Santé Social est mise à disposition par le Centre Hospitalier Jean-Baptiste Caron

18 place de l'Hôtel de Ville
60360 Crèvecœur-le-Grand

Association « Bien chez soi... » Service d'aide à domicile

03 44 04 57 80

www.bien-chez-soi.fr
contact@bien-chez-soi.fr

A.D.M.R - Aide à Domicile en Milieu Rural

du lundi au vendredi
de 8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h45
rez-de-chaussée, bureau à gauche
03 44 48 63 20

S.A.T.O - Service d'Aide aux Toxicomanes de l'Oise

le lundi de 10h00 à 12h30 et de
13h00 à 17h00 et le mercredi de
14h00 à 18h00
rez-de-chaussée, bureau à droite
06 07 51 49 00

Perspectives contre le cancer

Tous les jeudis
rez-de-chaussée, bureau à droite
07 60 60 35 17

AIDE ET SOLIDARITÉ

Boutique solidaire - Habits 60

23 avenue du château
60360 Crèvecœur-le-Grand
Ouverte le mardi et jeudi de
14h00 à 17h30 et le samedi de
9h30 à 12h00

crevecoeur.600@secours-catholique.org
07 87 11 09 88

Les restos du coeur

Le jeudi au 28 rue du presbytère
60360 Crèvecœur-le-Grand
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à
16h00.

ad60.crevecoeur@restosducoeur.org
09 82 59 57 36
(uniquement le jeudi)

La Croix Rouge

Boutique éphémère destinée
aux enfants de 0 à 12 ans qui
accompagne également les
parents.

Conciliateurs de justice

Accompagnement pour trouver
une solution amiable pour régler
un différent.

Sur rendez-vous les mercredis
de 13h30 à 17h00 à la mairie de
Crèvecœur-le-Grand
06 34 12 94 68

LE CRÉPICORDIUM

Le Crépiciordium est mis à disposition par la ville

24 rue du Presbytère
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 82 79

Centre local d'information et de coordination

08 20 82 04 43 (sur rendez-vous)

Relais assistantes maternelles

07 62 17 95 20 (sur rendez-vous)

Association Noé+

1 rue Albert 1er, 60220 Formerie
03 92 10 11 01

Permanence le mardi de 09h
à 12h, au Crépiciordium.

Prochaines permanences :
mardis 6 et 27 janvier,
3 et 24 février 2026.

« Nord Ouest Oise emploi (N.O.O.E) »

Met à disposition du
personnel pour de l'entretien
de locaux, de la maison ou
d'espaces verts...

www.nooe-emploi.fr
contact@nooe-emploi.fr

« Bien chez soi »

Service Autonomie à Domicile
(SAD) apporte une aide
précieuse dans les gestes du
quotidien, tels que le lever, la
toilette et les repas et d'autres
services à la personne.

contact@bien-chez-soi.fr

« Chantier en Picardie Verte »

Atelier-chantier d'insertion
(ACI), spécialisé dans la
restauration du patrimoine bâti,
qui embauche des personnes
rencontrant certaines difficultés.

contact@chantiersenpicardieverte.fr

MAISON DE LA SOLIDARITÉ

Maison Départementale de la Solidarité

58 Rue Basse Saint-Cyr
60120 Breteuil
03 44 10 75 00

Assistances sociales

Tous les jours sur rendez-vous

Centre de protection maternelle et infantile

Sur rendez-vous

Relais Autonomie des personnes

Conseils et informations à
destination des personnes âgées
et ou handicapées
sur rendez-vous
03 44 10 80 00

FRANCE SERVICES

Maison du Conseil Départemental de l'Oise

24 Avenue du Château
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 10 82 30

Le lundi de 14h00 à 17h00
et du mardi au vendredi de 9h30
à 12h30 et de 14h00 à 17h00

→ Lieu d'écoute et d'orientation
vers les interlocuteurs adaptés
→ Accès/facilité aux services et
dispositifs départementaux
→ Accompagnement à l'usage
des outils numériques
→ Accompagnement pour vos
démarches administratives

Les Missions Locales

03 44 78 72 00

Centre de protection maternelle et infantile

Consultation de la Sage-Femme
Tous les lundis après-midi sur
rendez-vous

Permanence de l'infirmière
puéricultrice
Tous les lundis après-midi sur
rendez-vous

03 44 10 80 35 ou 03 44 10 75 02

HÔPITAL LOCAL

Le Centre Hospitalier

Jean-Baptiste Caron
18 place de l'Hôtel de Ville
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 13 36 36

Ouvert du lundi au vendredi de
9h00 à 16h30

Le SSIAD - Service de Soins Infirmier à domicile

03 60 05 00 06 ou 06 71 01 05 88

Le ESA - Equipe spécialisée Alzheimer

03 44 13 36 54 ou 06 30 30 40 43

Le SMR - Service de Soins Médicaux et de réadaptation

03 60 05 00 01

EHPAD - Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

03 60 05 00 19

ÉTAT CIVIL

Crédit photo : Nicolas CASTETS (Juin 2023)

Décès

- Le 20 mars, **Danielle PAUTRE** épouse ISAAC, née le 3 juillet 1954
- Le 23 mars, **Joëlle GODEBERT** épouse ENCINAS, née le 30 juin 1953
- Le 25 mars, **Line CHEVALLIER** veuve LE DILLAU, née le 26 novembre 1952
- Le 26 mars, **Evelyne MINEL**, née le 13 octobre 1952
- Le 30 mars, **Ginette POT** veuve MOUCAMOUINE, née le 09 avril 1947
- Le 30 mars, **Hervé GODEBERT**, né le 02 octobre 1959
- Le 31 mars, **Chantal CORNE**, née le 28 mars 1947
- Le 1^{er} avril, **Martine LEFEBVRE**, née le 08 janvier 1958
- Le 2 avril, **Jacqueline SNEYAERT** veuve BATICLE, née le 10 novembre 1931
- Le 6 avril, **Nicole OPDEBECK** épouse RIGAUT, née le 27 septembre 1959
- Le 7 avril, **Dominique ROGNON**, né le 21 avril 1969

La gendarmerie ouvre ses portes aux crépicordiens !

La gendarmerie de Crèvecœur-le-Grand peut maintenant vous accueillir une fois par mois pour répondre à vos besoins ! Que ce soit pour des démarches, des conseils ou des signalements, les gendarmes sont à votre disposition. Les horaires d'ouverture sont disponibles sur l'application Intramuros, où vous pourrez consulter les jours et les heures de permanence.



L'application Intramuros

Simple et très utile !

Les utilisateurs peuvent recevoir des alertes directement sur leur smartphone et accéder au journal de la commune, aux événements de leur bassin de vie et aux points d'intérêts touristiques. D'autres services sont disponibles tels que l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les médiathèques ou encore les commerces.



Ordinateur et smartphone : @vectonauta (image disponible sur freepik.com)



Synthèse du Conseil Municipal

Séance du 21 mars 2026



Présents

MM. et Mmes BOURLEAU Aymeric, BELLEPERCHE Sophie, TARISSANT Benoît, PELECH Sandrine, BOURSE Yohan, DUFOUR Cécile, VIGNAULT Jean-Pierre, BARTHEL Cédryne, BOCLET Delphine, LORET Franck, DUFOUR Hélène, BARBIER Pascal, DUVAL Martine, SENECHAL Philippe, VAROQUIER Isabelle, TISON François, LIEGROIS Emilie, GRANGER Jean-Paul, GARAUULT Joëlle, CAULIER David, BRETIN Sophie.

Absents excusés

Mme MORES Stéphanie (pouvoir à Aymeric BOURLEAU), M. GLAIS Bernard (pouvoir à Joëlle GARAUULT).

Pour faire suite au décès de M. Jean-Claude BESSADE, celui-ci a été remplacé par le suivant de la liste de M. BOURLEAU, soit en la personne de Mme Stéphanie MORES. Une minute de silence est respectée pour lui rendre hommage.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 février 2026 a été approuvé à l'unanimité moins quatre abstentions : Mmes GARAUULT Joëlle (+ pouvoir GLAIS Bernard), BRETIN Sophie et M. CAULIER David. Il s'agit ici d'une synthèse du procès-verbal du conseil municipal du 21 mars 2026.



Pour plus d'infos, vous pouvez demander le rapport complet à la mairie.

Scannez pour consulter l'ensemble des actes

Installation du Conseil Municipal

Sous la Présidence de **Monsieur Aymeric BOURLEAU**, il est donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et sont déclarés installés : BOURLEAU Aymeric, BELLEPERCHE Sophie, TARISSANT Benoît, PELECH Sandrine, BOURSE Yohan, DUFOUR Cécile, VIGNAULT Jean-Pierre, BARTHEL Cédryne, BOCLET Delphine, LORET Franck, DUFOUR Hélène, BARBIER Pascal, DUVAL Martine, SENECHAL Philippe, VAROQUIER Isabelle, TISON François, LIEGROIS Emilie, GRANGER Jean-Paul, MORES Stéphanie, GARAUULT Joëlle, CAULIER David, BRETIN Sophie, GLAIS Bernard dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Conformément à la réglementation, **Monsieur Jean-Pierre Vignault**, doyen de l'assemblée, prend ensuite la présidence de séance.

Le Conseil municipal procède également à la désignation du secrétaire de séance : **Madame Cécile Dufour** est élue à l'unanimité.

Élection du Maire

Sous la présidence de **Monsieur Jean-Pierre Vignault**, le Conseil municipal procède à l'élection du Maire, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, deux assesseurs sont désignés : **Madame Joëlle Garault** et **Monsieur Jean-Paul Granger**.

Le Maire est ensuite élu parmi les membres du Conseil municipal, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Délibération n°2026/010 :

Premier tour du scrutin :

- Nombre de votants : 23
- Suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 12

Résultats :

- Monsieur Aymeric Bourleau : 19 voix ;
- Madame Joëlle Garault : 4 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, **Monsieur Aymeric Bourleau est élu Maire** et immédiatement installé dans ses fonctions.



Crédit photo : Nicolas CASTETS (Juin 2023)

Allocution de Monsieur le Maire

Mes chers collègues, sachez que je suis très touché par la confiance dont vous me témoignez par vos suffrages pour poursuivre l'exercice de la fonction de Maire de notre commune. C'est avec une émotion renouvelée que j'accueille votre choix, c'est un grand honneur que vous me faites et je vous en remercie. Exerçant cette fonction depuis maintenant 6 ans, je mesure à quel point cette responsabilité est grande et sachez que je continuerai de me livrer pleinement à cette tâche.

Notre Conseil municipal, tel qu'il est aujourd'hui composé, est le résultat d'un scrutin clair. Il est issu de la confiance accordée à chacune et chacun d'entre nous par les nombreux électeurs qui ont souhaité exprimer leur choix lors du premier tour des élections municipales qui s'est tenu le 15 mars dernier.

Notre équipe doit travailler pour la commune et l'ensemble des Crépiciens. Être Conseiller municipal, c'est être l'élu de tous les habitants, sans distinction. Il convient d'agir pour toutes et tous sans esprit sectaire, sans discrimination, ni favoritisme. Tel est le contrat de confiance qui nous lie depuis 2020 à l'ensemble des Crépiciens. Chacun d'entre nous doit, en son âme et conscience, veiller à ce que les décisions que nous prenons soient justes et orientées vers le seul intérêt général.

Le Conseil municipal doit continuer d'être un lieu d'échanges libres. Nous devons pouvoir nous parler franchement, mais dans le respect dû à chacun et j'y veillerai particulièrement en ma qualité de Maire.

Nous sommes ici pour servir notre commune et ses habitants, il nous faudra toujours garder cela à l'esprit et ce, tout au long de notre mandat. Nous devons endosser pleinement nos responsabilités et continuer à travailler pour mettre en œuvre le projet d'avenir validé par les électeurs.

Ensemble, nous avons le devoir de réussir à bâtir le meilleur futur possible pour notre commune et pour tous les crépiciens.

Je vous souhaite à toutes et tous un bon mandat et que celui-ci soit couronné de succès.

Vive la République et vive Crèvecœur.

Monsieur Aymeric Bourleau
Maire de Crèvecœur-le-Grand

Détermination du nombre d'Adjoints au Maire

Sous la présidence du nouveau Maire, le Conseil municipal détermine le nombre de postes d'adjoints à pourvoir.

Conformément à la réglementation, ce nombre est fixé librement par le Conseil municipal, dans la limite de 30 % de l'effectif légal, soit **6 adjoints maximum** pour la commune.

Délibération n°2026/011, votée à l'unanimité :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la création de 4 postes d'Adjoints au Maire ;
- de faire procéder à l'élection des personnes occupant les postes ainsi créés.

Élection des Adjoints au Maire

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints s'effectue au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes doivent être composées en respectant une alternance entre femmes et hommes.

Il précise qu'aucune règle n'impose une alternance entre le Maire et le premier adjoint, qui peuvent être de même sexe.

En cas d'absence de majorité absolue après deux tours, un troisième tour est organisé à la majorité relative. En cas d'égalité, la liste dont la moyenne d'âge est la plus élevée est déclarée élue.

Enfin, l'ordre des adjoints est déterminé selon leur position sur la liste présentée lors de cette élection.

Délibération n°2026/012 :

Premier tour du scrutin :

- Nombre de votants : 23
- Suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 12

Résultats :

- Liste 1 : Sophie Belleperche : 19 voix ;
- Liste 2 : Joëlle Garault : 4 voix.

La liste Sophie Belleperche ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé :

- **1^{er} Adjoint au Maire** : Madame Sophie Belleperche ;
- **2^e Adjoint au Maire** : Monsieur Jean-Pierre Vignault ;
- **3^e Adjoint au Maire** : Madame Sandrine Pelech ;
- **4^e Adjoint au Maire** : Monsieur Franck Loret.



Délégation de pouvoir au Maire

Monsieur le Maire explique que le Conseil municipal peut lui déléguer une partie de ses attributions pour la durée du mandat, afin de faciliter et accélérer la gestion quotidienne de la commune.

Ces délégations, au nombre de 31, peuvent être modifiées à tout moment par le Conseil municipal.

Parmi les principales compétences déléguées :

→ **Gestion du patrimoine communal** : affectation des biens, délimitation des parcelles, locations (baux jusqu'à 12 ans), ventes de biens mobiliers de faible valeur.

→ **Finances et gestion administrative** : fixation de certains tarifs municipaux, gestion des emprunts dans un cadre défini, ouverture de lignes de trésorerie, admission de petites créances en non-valeur.

→ **Marchés publics et contrats** : passation, exécution et suivi des marchés publics, contrats d'assurance et conventions diverses.

→ **Urbanisme et aménagement** : exercice du droit de préemption, gestion de certaines procédures d'urbanisme, avis sur des projets d'aménagement, participation à des opérations foncières.

→ **Action juridique** : possibilité d'ester en justice au nom de la commune, de défendre ses intérêts et de régler certains litiges.

→ **Services à la population** : gestion des concessions de cimetière, création de régies, organisation de certaines activités municipales.

→ **Partenariats et fonctionnement** : renouvellement des adhésions aux associations, demandes de subventions, participation à des projets publics.

→ **Environnement et participation** : organisation de la participation du public sur certains projets et prise en compte des enjeux environnementaux.

Ces délégations permettent au Maire de prendre des décisions plus rapidement, tout en restant encadré par le Conseil municipal.

Monsieur le Maire précise qu'il rendra compte régulièrement des décisions prises dans ce cadre, conformément à la réglementation, garantissant ainsi la transparence et le contrôle de l'assemblée.

Délibération n°2026/013, votée à l'unanimité :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de donner délégation de pouvoir à Monsieur le Maire pour les alinéas de l'article L2122-22 suivants :

→ **1°** : Arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales.

→ **4°** : Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite d'un montant inférieur à 80 000 € H.T. ;

→ **5°** : Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans.

→ **6°** : Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférentes.

→ **7°** : Créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

→ **8°** : Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

→ **9°** : D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

→ **10°** : De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

→ **11°** : De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;

→ **12°** : De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;

→ **13°** : De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;

→ **14°** : De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

→ **17°** : Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 10 000 €.

→ **23°** : Prendre les décisions mentionnées aux articles L 523-4 et L 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune et de conclure la convention prévue à l'article L 523-7 du même code.

→ **24°** : Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

→ **27°** : Procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux dans la limite du périmètre de protection des bâtiments inscrits à l'inventaire des monuments historiques.

Délégation de signature au Maire pour les contrats de travail

Monsieur le Maire explique que, pour assurer la continuité du service public, la commune doit parfois recruter des agents contractuels afin de remplacer des agents en arrêt maladie ou dans le cadre de dispositifs spécifiques, comme les contrats aidés.

Afin de gagner en réactivité et d'éviter de solliciter le Conseil municipal à chaque recrutement, il est proposé d'accorder au Maire une délégation de signature pour ces contrats.

Cette mesure permettra de faciliter la gestion des ressources humaines tout en assurant la continuité des services municipaux.

Délibération n°2026/014, votée à l'unanimité :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

→ De donner une délégation de signature à Monsieur le Maire pour signer des contrats de droit public ou des contrats de droit privé, concernant l'embauche de personnel au sein des services de la Mairie.

→ D'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles. Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

→ De prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

Lecture de la charte de l'élu local

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des principes encadrant l'exercice du mandat d'élu local, définis par la charte de l'élu local.

Cette charte rappelle les droits et devoirs des élus, fondés sur le respect des valeurs de la République et l'engagement au service de l'intérêt général. Elle impose notamment aux élus d'exercer leurs fonctions avec intégrité, impartialité et transparence, en évitant tout conflit d'intérêts et en rendant compte de leurs actions aux citoyens.

Elle prévoit également des règles relatives à l'utilisation des moyens publics, à la participation aux instances, ainsi qu'à la déclaration de certains avantages reçus dans le cadre du mandat.

Enfin, la charte précise les droits des élus, notamment en matière d'indemnisation, de protection, de formation et d'accompagnement déontologique, afin de garantir un exercice du mandat dans de bonnes conditions.



Crédit photo : Nicolas CASTETS (Juin 2023)



Crédit photo : Nicolas CASTETS (Juin 2023)

Fixation du montant des indemnités pour les élus

Monsieur le Maire rappelle que les indemnités de fonction des élus sont encadrées par la loi et visent à compenser les frais engagés dans l'exercice de leur mandat.

Le Maire bénéficie automatiquement d'une indemnité fixée selon un barème national, tandis que les indemnités des adjoints et des conseillers délégués doivent être votées par le Conseil municipal, dans le respect d'une enveloppe globale maximale définie par la réglementation.

Pour la commune, cette enveloppe est calculée en fonction du nombre théorique d'adjoints, sans pouvoir être dépassée. Les indemnités peuvent être modulées selon les responsabilités exercées.

Monsieur le Maire précise que ces modalités s'inscrivent dans la continuité du mandat précédent. Il indique également que les élus ne solliciteront pas de remboursement de frais de mission, afin de limiter les dépenses pour la collectivité.

Délibération n°2026/015, votée à l'unanimité :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que le montant des indemnités de fonction des adjoints et des conseillers municipaux délégués est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par l'article L 2123-23 du code général des collectivités territoriales, fixé aux taux suivants :

→ **1^{er} au 4^e Adjoint au Maire :**

23,32% de l'indice brut terminal de la fonction publique ;

→ **1^{er} au 4^e Conseiller Municipal délégué :**

7,91% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Il décide également que l'ensemble de ces indemnités ne dépasse pas l'enveloppe globale prévue et que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice et payées mensuellement.

Application de la majoration des indemnités des élus

Monsieur le Maire explique que les indemnités de fonction des élus peuvent, dans certains cas, faire l'objet de majorations prévues par la loi, notamment pour les communes chefs-lieux, touristiques, sinistrées ou connaissant une évolution particulière de leur population.

Il précise que ces majorations doivent faire l'objet d'un vote distinct du Conseil municipal, après la fixation des indemnités de base, et qu'elles sont calculées à partir des montants effectivement attribués. Le Conseil municipal doit ainsi se prononcer spécifiquement sur l'application de ces majorations.

Monsieur le Maire rappelle que l'ensemble de ce régime indemnitaire est identique à ceux pratiqués lors des mandats précédents.

Délibération n°2026/016 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **Article 1** : de majorer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à 15%. Ces indemnités seront versées mensuellement.
- **Article 2** : dit que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 65 du budget communal.



Question diverse

Délégation des Adjointes et des Conseillers Municipaux

Monsieur le Maire précise la désignation des délégations qu'il a consenti aux adjoints au maire et aux conseillers municipaux délégués :

→ **1^{er} adjoint au Maire : Madame Sophie BELLEPERCHE** déléguée aux finances, actions économiques et urbanisme

→ **2^e adjoint au maire : Monsieur Jean-Pierre VIGNAULT** délégué au patrimoine municipal et cimetière

→ **3^e adjoint au maire : Madame Sandrine PELECH** déléguée aux affaires scolaires, logements, affaires sociales et jeunesse

→ **4^e adjoint au maire : Monsieur Franck LORET** délégué aux travaux et au personnel communal

→ **Conseiller municipal délégué : Monsieur Yohan BOURSE** délégué aux voiries diverses et réseaux divers

→ **Conseiller municipal délégué : Monsieur Benoît TARISSANT** délégué à la vie associative, sports et fêtes

→ **Conseillère municipale déléguée : Madame Cédryne BARTHEL**, à la communication et aux jumelages

→ **Conseillère municipale déléguée : Madame Cécile DUFOUR**, à la culture



École maternelle
« Les Petits Bourgeois »
Mme. NIVELLE (Directrice)
36 rue du Presbytère, 60360
Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 85 96
ce.0600421g@ac-amiens.fr

Rentrée scolaire 2026 - 2027

Les inscriptions à l'école maternelle sont ouvertes !

Pour les enfants nés en 2023 (Très Petite Section) et en 2022 (Petite Section), l'inscription se fera à la mairie de Crèvecœur-le-Grand dès maintenant. Vous devez vous munir :

- du livret de famille et d'un justificatif de domicile.
- une fiche de renseignements venant de l'école vous sera remise et elle sera à rendre à la mairie avec les photocopies des vaccins de l'enfant. La mairie délivrera à l'école le certificat d'inscription avec tous les documents que vous aurez fournis.



Pour avoir accès au portail famille
scannez le QRcode

L'école reste à votre disposition
pour de plus amples
informations !



Un lombricompost et un hôtel à insectes installés à la maternelle



Le **2 avril**, un lombricompost et un hôtel à insectes ont été installés à proximité de la cour de l'école maternelle, en partenariat avec le centre social de Froissy-Crèvecœur.

Ces équipements permettent de **sensibiliser les enfants à l'environnement**, en leur faisant découvrir le rôle des insectes et le principe du compostage.

Une démarche pédagogique concrète qui s'inscrit dans une volonté de **développer les bons gestes** dès le plus jeune âge.





Une semaine d'ateliers à la maternelle

Du 23 au 27 mars, les élèves de l'école maternelle ont participé à une semaine d'ateliers organisée par l'équipe pédagogique. Répartis en petits groupes, les enfants ont pu découvrir différentes activités mêlant exercices physiques et jeux de réflexion.

Ces temps variés ont permis de **stimuler à la fois la motricité, la concentration et l'esprit d'équipe**, tout en favorisant l'apprentissage par le jeu. Une initiative appréciée des enfants, qui ont pleinement profité de cette semaine riche en découvertes.

Aux côtés des enseignants, les parents sont venus jouer le jeu en encadrant des activités telles qu'un atelier théâtral, un jeu de coopération ou encore la scénarisation de « L'ogre, le loup, la petite fille et le gâteau ».





De plus en plus de succès pour le ciné-rural

Le 31 mars, les séances du ciné-rural ont une nouvelle fois rencontré un beau succès à Crèvecœur-le-Grand, rassemblant **plus de 120 spectateurs**.

Parmi eux, 45 élèves de l'EREA Joséphine Baker, accompagnés de 7 encadrants, ont pu profiter de cette sortie culturelle. Cette fréquentation confirme l'intérêt des habitants pour ces projections régulières, qui contribuent à dynamiser l'offre culturelle de proximité.

Rendez-vous le 26 mai pour deux nouvelles séances : *Cocorico 2* à 19h, une comédie de Julien Hervé et *Rural* à 21h, un documentaire d'Edouard Bergeon.

Collecte de bouchons à la bibliothèque municipale

Une collecte de bouchons est désormais proposée à la bibliothèque municipale, en partenariat avec le Foyer de Vie Saint Nicolas et l'association « **Les Bouchons d'Amour** ».

Cette initiative solidaire permet de **soutenir des personnes en situation de handicap**, grâce au recyclage des bouchons en plastique. Une fois collectés, ils sont acheminés vers une filière spécialisée, puis revendus afin de financer du matériel ou des aménagements adaptés.

Chacun est invité à participer à cette action en déposant ses bouchons à la bibliothèque.



Des travaux de voiries réalisés dans la commune

Les services techniques de la Ville ont procédé récemment à **la réfection de plusieurs portions de voirie** à Crèvecœur-le-Grand.

Ces travaux d'enrobé visent à améliorer les conditions de circulation et la sécurité des usagers, tout en assurant un entretien régulier du réseau routier communal. La municipalité poursuit ainsi ses actions pour maintenir la qualité des infrastructures au service des habitants.



Assemblée Générale de la Coopérative Forêt d'Ici

La coopérative Forêt d'Ici a tenu son assemblée générale le **mardi 31 mars**, en présence de la direction ainsi que des responsables des sites Petit, Genet et Capibois, les trois scieries du groupe.

Cette rencontre a permis d'évoquer les perspectives de développement, avec pour objectif d'atteindre une capacité globale de 75 000 m³ répartie sur les trois sites.

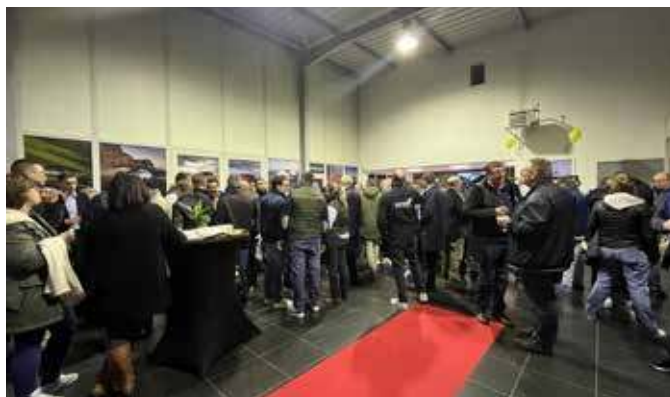
Monsieur le Maire Aymeric Bourleau était présent et a exprimé son soutien à la coopérative, en lui souhaitant un développement responsable, raisonnable et valorisant la filière bois.



Inauguration du garage Richard Automobiles

Le **vendredi 27 mars**, le Garage Richard Automobiles a été officiellement inauguré à Crèvecœur-le-Grand.

Au programme de cette soirée : cocktail dînatoire, simulateur de conduite et présentation des dernières nouveautés de la gamme Renault. **Monsieur le Maire Aymeric Bourleau**, accompagné de **Madame Sandrine Pelech** et **Monsieur Franck Loret**, maires adjoints, ainsi que de plusieurs conseillers municipaux, était présent pour saluer cette installation.



Rencontre sociétaire du Crédit Agricole Brie Picardie

La rencontre sociétaire du Crédit Agricole Brie Picardie s'est tenue le **jeudi 2 avril** à la salle des fêtes de Crèvecœur-le-Grand, en présence de nombreux participants.

La soirée a débuté par une présentation du contexte économique et des résultats de la Caisse régionale, avec les interventions de **Monsieur Nicolas Dumont** et de **Monsieur Emmanuel Candelier**. Elle s'est poursuivie par une conférence consacrée à la cybersécurité, avant une prestation artistique proposée par l'école de cirque Méli Malice.



Un cocktail dînatoire a clôturé ce temps d'échange. À cette occasion, **Madame Marie-Pierre Mendive** a été saluée pour son départ à la retraite, après **43 années de carrière**.



Actualités

Le bal de l'USC Foot

L'US Crèvecœur a organisé son traditionnel bal du foot le **21 mars**, réunissant 189 participants dans une salle décorée aux couleurs du club, rouge et jaune.

Ce moment convivial a rassemblé joueurs, bénévoles, partenaires, élus et habitants dans une ambiance festive. Le club remercie l'ensemble des participants ainsi que les bénévoles pour leur mobilisation.

Prochain rendez-vous : le 12 juin, avec la première journée du tournoi annuel.



Assemblée générale du MTSV

Le Musée des Tramways à Vapeur et des chemins de fer Secondaires français (MTSV) a tenu récemment son assemblée générale, réunissant près de 80 membres, ainsi que de nombreux élus, dont **Monsieur le Maire Aymeric Bourleau**.

Cette rencontre a permis de revenir sur les actions menées au cours de l'année écoulée, mais aussi de présenter les projets à venir de l'association. Un moment d'échange important, témoignant du dynamisme et de l'engagement des bénévoles au service de la valorisation du patrimoine ferroviaire.

Un second embarquement réussi pour *Le Voyage dans la Lune*



Une seconde représentation de l'opéra-comique « Le Voyage dans la Lune » de Jacques Offenbach s'est tenue à la salle des fêtes de Crèvecœur-le-Grand le **dimanche 29 mars**, permettant à un nouveau public de découvrir ce spectacle.

Portée par **Madame Nicole Evrard**, cette création, fruit de trois années de travail, a une nouvelle fois mobilisé de nombreux participants : chorales, musiciens, solistes, ainsi que les équipes en charge des costumes et des décors.



Comme lors de la première représentation, les entractes ont été animés par l'association **BVFR Charity**, proposant boissons et collations au profit d'une association dédiée à l'enfance.





Une forte participation pour le Prix du printemps du LCC

Le **dimanche 22 mars**, Crèvecœur-le-Grand a accueilli le traditionnel Prix du Printemps organisé par le LCC.

Avec 393 participants toutes catégories confondues et la présence de nombreux spectateurs tout au long de la journée ainsi que de **Monsieur Aymeric Bourleau**, maire de la commune et de nombreux élus, cet événement sportif a connu un franc succès.

Cette manifestation a une nouvelle fois illustré le dynamisme associatif local et l'engouement pour la pratique du cyclisme sur le territoire.



Crédit photos : Stéphanie Brays



Le Printemps de la Roulotte des Artistes

Les **4 et 5 avril**, la salle des fêtes de Crèvecœur-le-Grand a accueilli l'exposition « Le Printemps de la Roulotte des Artistes », réunissant une douzaine d'artistes autour de **Monsieur Laurent Poyer**, invité d'honneur.

À cette occasion, **Monsieur le Maire Aymeric Bourleau**, accompagné de **Monsieur Jean-Pierre Vignault**, maire adjoint, de **Madame Cécile Dufour**, déléguée à la culture, ainsi que de nombreux élus s'est rendu sur place pour saluer la qualité des œuvres présentées.



Le public a été invité à voter pour son œuvre préférée. Le prix a été attribué à **Madame Béatrice Lerond** pour sa création « La vache qui lit ». Un week-end placé sous le signe de la créativité et du partage.



Une belle réussite pour la chasse aux œufs du Comité des fêtes au MTVS

Le **dimanche 5 avril**, le site du MTVS, situé place de la gare à Crèvecœur-le-Grand, a accueilli une chasse aux œufs organisée par le Comité des fêtes.

De nombreux enfants, accompagnés de leurs familles, ont participé à cette animation, parcourant le terrain à la recherche des précieux chocolats dans une ambiance joyeuse et conviviale. Petits et grands ont ainsi partagé un moment festif très attendu à l'approche des fêtes de Pâques.



La journée a également été rythmée par des balades à bord du train à vapeur, offrant aux visiteurs une expérience originale, ainsi que par la présence de structures gonflables, particulièrement appréciées des enfants.

Cet événement a rencontré **un beau succès** et a permis de réunir de nombreuses familles autour d'un moment de détente et de partage sur le site du MTVS.





Tennis : une finale disputée

Le Tennis Club de Crèvecœur-le-Grand a récemment organisé un tournoi multi-chances (TMC) en double mixte, réunissant plusieurs équipes dans une ambiance conviviale.

La finale a opposé les duos Lauranne / Lucas et Stéphane / Amélie. Au terme d'un match serré, **la victoire est revenue à Lauranne et Lucas**, qui se sont imposés au tie-break sur le score de 11 à 9.

Une belle rencontre qui a tenu les spectateurs en haleine jusqu'au dernier point.



Crèvecœur-le-Grand accueille ses amis d'Obrigheim

Le **vendredi 10 avril**, la commune de Crèvecœur-le-Grand a accueilli les membres du comité de jumelage d'Obrigheim, venus partager quelques jours sur le territoire.

Ils ont été conviés à un pot de bienvenue au Pavillon de la Rochefoucauld, en présence de **Monsieur Aymeric Bourleau**, maire de la commune, de **Madame Sophie Belleperche**, maire adjointe et de **Madame Cédryne Barthel**, conseillère municipale déléguée aux jumelages, ainsi que d'autres élus de la municipalité.



Au programme de leur séjour : plusieurs activités touristiques à la découverte de l'Oise et de la Picardie, favorisant les échanges et la convivialité entre les participants.

Ces rencontres s'inscrivent dans la continuité des liens tissés entre les deux communes, et contribuent à faire vivre le jumelage à travers des moments de partage et de découverte.



Tremplin Barb'n Rock, les groupes ont été choisis !

Le **4 avril**, Crèvecœur-le-Grand a accueilli le tremplin Barb'n Rock, étape importante dans la préparation du festival.

Plusieurs groupes se sont succédés sur scène afin de tenter de décrocher une place dans la programmation du festival, prévu prochainement. Cette soirée a permis de découvrir des univers

musicaux variés et de mettre en lumière de jeunes talents.

Les groupes sélectionnés viendront prochainement compléter la programmation des journées du **samedi 27 et du dimanche 28 juin** du festival Barb'n Rock. Ainsi, le groupe **MRWL** a été choisi pour finaliser la setlist du samedi, et c'est **Adore** qui complètera le dimanche.





Un marché artisanal et bien-être à la salle des fêtes

Les **samedi 11 et dimanche 12 avril**, Crèvecœur-le-Grand a accueilli un marché artisanal et bien-être, organisé par Ouiengo, réunissant plus de 20 exposants dans la salle des fêtes.

Artisanat et pratiques dédiées au bien-être étaient au rendez-vous, offrant aux visiteurs une diversité de stands et de savoir-faire à découvrir tout au long du week-end. L'événement a rencontré un franc succès, la fréquentation étant soutenue sur l'ensemble des deux journées.

Monsieur le Maire Aymeric Bourleau, accompagné de nombreux élus, s'est rendu sur place pour saluer les exposants et apprécier la qualité de cette manifestation, qui a su séduire le public.



La 54^e édition de la Foire aux Puces

Chaque année, à l'occasion du jeudi de l'Ascension, Crèvecœur-le-Grand devient le rendez-vous incontournable des chineurs et des curieux. Avec ses milliers d'exposants et son ambiance unique, la Foire aux Puces transforme la ville en un immense terrain de découverte, mêlant traditions, bonnes affaires et moments de convivialité.

Plus de 50 ans de rendez-vous

Créée en 1970, la Foire aux Puces de Crèvecœur-le-Grand s'est imposée au fil des décennies comme **un rendez-vous incontournable** du territoire. Organisée chaque année à l'occasion du jeudi de l'Ascension, elle n'a cessé de grandir pour devenir aujourd'hui la plus grande brocante de l'Oise.

Pour cette 54^e édition, l'événement perpétue une tradition chère aux Crépicordiens, mêlant convivialité, esprit de découverte et dynamisme local. D'année en année, la foire attire **des exposants et visiteurs venus de toute la région et bien au-delà**, faisant de Crèvecœur-le-Grand, le temps d'une journée, un véritable lieu de rencontre et de partage.

Trouverez-vous **LA pépite** durant cette nouvelle édition de la Foire aux Puces ?



LE SAVIEZ-VOUS ?

La Foire aux Puces de Crèvecœur-le-Grand accueille jusqu'à près de **600 exposants** et plus de **30 000 visiteurs du monde entier** en une seule journée !

Les rues de la commune se transforment en **un véritable marché à ciel ouvert** de plusieurs kilomètres, où l'on peut chiner aussi bien des objets anciens que des trouvailles insolites.

Certains exposants sont fidèles à l'événement depuis **plusieurs décennies !**

Bibliothèque municipale

Venez découvrir les nouvelles acquisitions de la bibliothèque. Vous pourrez notamment retrouver une large collection de romans, albums, bandes dessinées, ouvrages documentaires, livres pour enfants, livres « large vision » (textes en gros caractères) ...

Documents à présenter lors de l'inscription

- Carte d'identité
- Justificatif de domicile
- Autorisation parentale à remplir pour les moins de 16 ans

Les prêts

- 5 livres pour 3 semaines, dont 2 nouveautés
- 1 DVD pour une semaine

Adhésion annuelle

Enfant : 1.92 €

Adulte : 3.84 €

Les horaires

Le mardi et jeudi de 16h30 à 18h

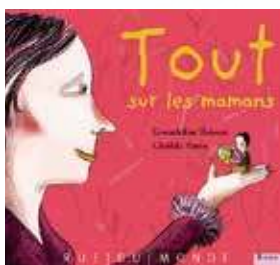
Le mercredi de 9h à 12h et de 14h 30 à 18h

Le vendredi de 9h à 11h et de 16h30 à 18h

Le samedi de 9h à 12h

Téléphone : 03 44 13 30 02

Sélection jeunesse



Atelier Grainothèque à la bibliothèque municipale

Le **mercredi 25 mars**, la bibliothèque municipale a proposé un atelier autour de la grainothèque.

Aux côtés de **Madame Karine Ledour**, bibliothécaire, quatre enfants ont participé à la préparation et à l'enrichissement de la grainothèque en triant et en mettant en sachet différentes graines, qu'il s'agisse de légumes ou de fleurs. Cette activité ludique et pédagogique leur a permis de découvrir les bases du jardinage tout en contribuant à un projet collectif.



La grainothèque, accessible à tous, permet ensuite aux habitants d'échanger librement des graines et de favoriser le partage autour du jardin.

Nouveautés adultes



Sélection adultes



Le podcast des élèves de 4^e sur le Prix Littéraire de la bande dessinée

Les **9 et 10 avril**, deux classes de 4^e du collège Jehan le Fréron ont participé à la réalisation d'un podcast dans le cadre du prix littéraire de la bande dessinée, en partenariat avec la Médiathèque départementale de l'Oise (MDO) de Beauvais.

Encadrés par **Madame Karine Ledour**, bibliothécaire, **Madame Angélique Primot**, professeure de français, et **Océane**, documentaliste, les élèves ont enregistré leurs critiques sur cinq œuvres étudiées au cours de l'année. Le matériel d'enregistrement, mis à disposition par la MDO, a permis un enregistrement de qualité.

Ce projet sera prochainement valorisé par une diffusion sur YouTube, permettant de mettre en avant le travail et l'engagement des élèves.





Les sudokus

Facile

7			1	2	9		
	9	7	3	2	6		1
	5		6			3	4
	6	2					
2	5					7	3
			7	5			
5	1		8		2		
3		4	1	2	5	9	
9	8		4				1

Difficile

		4	8	5			
					5	8	
		9	3		6		1
				7	3	1	
1		2	6	9		7	
7	9	1					
5		4		7	1		
	8	3					
			6	2	8		

Flamiche aux poireaux

Ingrédients pour 6 per.

- 2 pâtes brisées
- 2 œufs
- 2 jaunes d'œufs
- 30cl de crème liquide
- 2 poireaux
- 3 brins de thym
- beurre et farine pour le moule
- sel et poivre

1. Beurrez et farinez un moule à tarte. Déposez-y une pâte brisée étalée en laissant ressortir un peu les bords. Piquez votre pâte à la fourchette. Recouvrez-la d'une feuille de papier sulfurisée. Garnissez de légumes secs et enfournez à 200°C pendant 20 min.
2. Coupez la base et la partie verte dure des poireaux. Lavez soigneusement les poireaux avant de les couper en tronçons. Faites-les cuire à la vapeur pendant 15 min.
3. Dans un saladier, mélangez au fouet 2 œufs entiers et 2 jaunes avec la crème liquide entière, le thym effeuillé, du sel ainsi que du poivre.
4. Garnissez le fond de tarte de poireaux. Versez sur cette base votre mélange d'œufs et de crème.
5. Disposez par-dessus la deuxième pâte étalée et détaillez en bandes disposées de façon à former un quadrillage. Soudez les bords. Enfournez à 180 ° C (th 6) pendant 25 min et servez chaud.

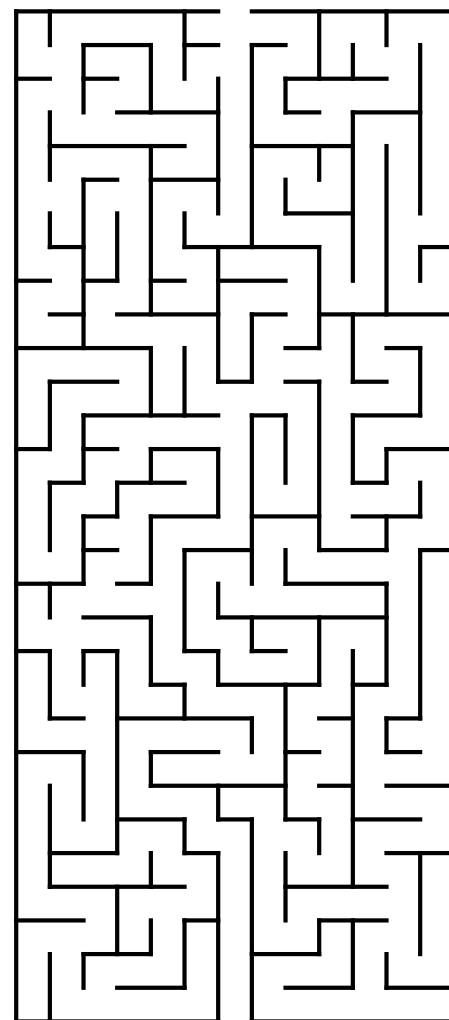
Les réponses du mois dernier

1	4	9	3	6	8	5	2	7
8	5	6	9	7	2	3	4	1
3	2	7	1	4	5	8	6	9
2	6	3	8	9	7	1	5	4
4	9	1	5	2	6	7	8	3
5	7	8	4	1	3	6	9	2
6	3	2	7	8	9	4	1	5
7	8	4	2	5	1	9	3	6
9	1	5	6	3	4	2	7	8

6	3	2	7	5	8	1	4	9
7	8	9	3	1	4	6	2	5
1	5	4	2	6	9	3	8	7
8	6	5	1	2	7	4	9	3
3	9	7	5	4	6	8	1	2
2	4	1	8	9	3	5	7	6
9	1	6	4	3	2	7	5	8
4	7	3	9	8	5	2	6	1
5	2	8	6	7	1	9	3	4

Le jeu des 7 erreurs

Trouvez le chemin !



Coloriage

Source : freepik.com

Les réponses du mois dernier



Source : freepik.com



Source : freepik.com

MAI

Des rendez-vous incontournables vous attendent !

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

Ville de Crèvecœur-le-Grand

Vendredi 8 mai à 9h40

Place de l'Hôtel de Ville

Renseignements au 03 44 46 87 11

Loto

Volley Loisirs Crèvecœur

Dimanche 10 mai dès 12h00

Salle des fêtes

Le loto du printemps arrive ! De nombreux lots sont à gagner, restauration et buvette sur place. 2 € le carton / 10 € les 5 cartons / 20€ les 13 cartons / 25 € les 14 cartons + 2 jeux annexes.

Réservation par téléphone ou sms au 06 27 09 90 18

Événement à ne pas manquer !

Fête de la Pentecôte

Comité des fêtes

Du 23 au 25 mai

Crèvecœur-le-Grand

Le samedi 23 mai à 16h dans la salle des fêtes, un spectacle pour les enfants « J'aime pas les jouets » et à 23h, un feu d'artifice ouvert à tous ! Le dimanche 24 mai à 15h, retrouvez un défilé sur le thème de Disney en musiques avec le groupe « The Peace band ». Pour tous les enfants participant au défilé, un ticket de manège est offert ! Et enfin, pour finir ce long week-end, une exposition de voitures tuning avec la Team Rasso 60 vous sera proposée.

Séances de Ciné-rural

Ciné Rural 60, en partenariat avec La Pause crépicordienne et la Ville de Crèvecœur-le-Grand

Mardi 26 mai à 19h et 21h

Salle des fêtes

19h - Cocorico 2

Après avoir découvert la vérité sur leurs origines, grâce à des tests ADN aux résultats pour le moins surprenants, les Bouvier-Sauvage et les Martin décident d'enterrer la hache de guerre, pour organiser le mariage de leurs enfants. Mais c'était sans compter sur un imprévu de taille.



Événement incontournable !

54e édition de la Foire aux Puces

U.COM.A.I.C.

Judi 14 mai

Crèvecœur-le-Grand

L'une des plus grande Foire aux Puces de France célèbre cette année sa 54^e édition ! Une occasion unique de flâner pour dénicher des objets rares et de profiter dans une ambiance conviviale et festive. Collectionneurs, animateurs de bonnes affaires ou simples curieux, préparez-vous à vivre une journée riche en trouvailles !



Entrée gratuite pour les visiteurs
Renseignements et réservation
au 06 07 86 72 14 ou par mail à ucomaic.crevecoeur@gmail.com

21h - Rural

Rural est un documentaire d'Edouard Bergeon, qui nous plonge dans la vie de Jérôme Bayle, éleveur charismatique du Sud-Ouest et figure nationale de la ruralité, avec humour et tendresse.



Tarif : 5 € plein tarif | 4 € pour les moins de 16 ans et les titulaires de la carte de soutien

Renseignements : 03 44 48 37 30
contact@cinerural60.com
www.cinerural60.com

Visite commentée sur le château et l'histoire de la ville

Ville de Crèvecœur-le-Grand

Samedi 30 mai à 14h
Hôtel de Ville

Laissez-vous guider à travers les siècles lors d'une visite captivante qui vous dévoilera tous les secrets du château, du pavillon de la Rochefoucauld, de l'église et de la ville. Des légendes fascinantes, des personnages emblématique et des lieux chargés d'émotions vous offriront un voyage unique dans le temps.

Inscription obligatoire à la bibliothèque municipale au 03 44 13 30 02.
Visite gratuite et ouverte à tous.

Le bal des poussières

Ville de Crèvecœur-le-Grand

Samedi 30 mai à 20h
Pavillon de la Rochefoucauld

Avec son spectacle, Gilles Amiot entraîne le public dans ses souvenirs de Ch'ti, mêlant humour, émotion et énergie. À travers des récits variés, entre confidences et anecdotes parfois burlesques, il retrace les moments marquants de sa vie, de son enfance à ses expériences les plus insolites, avec une seule volonté : rester au plus proche de la vérité tout en faisant rire.

Réservation obligatoire à la bibliothèque municipale au 03 44 13 30 02.
Tarif : 15 €



Challenge départemental de roller

Roller Hockey 60, SPP, AR Méru, Clermont A.C.I.L., Association Beauvais In Line Roller, Roller Club de Compiègne, SAM'D Esprit Glisse, Creilloise Roller

Dimanche 31 mai de 10h à 16h
Collège Jehan Le Fréron

Renseignements au 06 98 50 77 20
ou via rollerhockey60360@gmail.com

LE MOIS DE MAI, C'EST AUSSI...

La fête du travail

Vendredi 1^{er} mai

La fête des Mères

Dimanche 31 mai

JUIN

Événement à ne pas manquer !

Fête de la Houssoye

Comité des fêtes

Samedi 6 juin dès 18h30
Hameau de la Houssoye

Cette année, la fête est placée sous le thème du débarquement ! Venez déguisés en vêtements militaires ou costumes de l'époque, ambiance D-Day garantie ! La messe est prévue à 18h30, suivie d'un apéritif musical. Le repas, composé de ribs de bœuf, de pommes de terre grenaille et de flageolets ou d'une assiette anglaise, est au prix de 26€ par adulte et de 13€ par enfant de moins de 12 ans.

Réservation obligatoire jusqu'au 1^{er} juin 2026. Réservation par téléphone au 06 67 83 28 23 ou au 06 83 77 08 72



L'APPLI INTRAMUROS

Recevez toutes les alertes directement sur votre smartphone !
Événements, annuaire, signalement d'un problème...



Expo-vente du Dé à Coudre

Dé à Coudre

Vendredi 12 juin de 10h à 18h
Le Crépécordium, 24 rue du Presbytère

Tous les articles sont créés par les membres de l'association, qui vous proposent des poupées en tricot, des sacs, des pochettes en tissu, des tableaux, des broderies et bien plus encore.

Renseignements au 06 83 30 86 31

Exposition « L'art en tous sens »

Les Compagnons Artistes et L'Atelier des Couleurs

13 et 14 juin de 10h à 18h
Salle des fêtes

Venez apprécier les œuvres de nombreux artistes, mêlant art plastique et tatouages.

Peintres dans la rue

L'Atelier des Couleurs et Les Compagnons Artistes

Dimanche 14 juin de 10h à 18h
Hôtel de Ville

Venez peindre dans la rue le château de Crèvecœur-le-Grand ! En plus : un jeu de piste « à la recherche des peintres », avec du matériel de peinture professionnel à gagner ! Tirage au sort des gagnants le dimanche 14 juin à 17h30. Retrouvez les peintures durant l'exposition « L'art en tous sens » des Compagnons Artistes à la salle des fêtes !

Renseignements et inscriptions au 06 65 14 17 22



VILLE DE
CRÈVECŒUR-LE-GRAND

VENDREDI 8 MAI 2026

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES
VICTIMES ET HÉROS DE LA DÉPORTATION
ET DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945

Rendez-vous à 9h40

Place de l'Hôtel de Ville, 60360 Crèvecœur-le-Grand

Plus d'informations sur www.crevecoeur-le-grand.fr

54ème Foire aux puces



JEUDI 14 MAI 2026
CRÈVECŒUR-LE-GRAND, OISE

**BROCANTEURS
ANTIQUAIRES
RESTAURATION**



**ÉVÈNEMENT GRATUIT
POUR LES VISITEURS !**



RÉSERVATION ET RENSEIGNEMENTS
06 07 86 72 14
ucomaic.crevecoeur@gmail.com

ORGANISÉ PAR LE VOLLEY LOISIRS CRÈVECOEUR

SUPER LOTO

Salle des fêtes de Crèvecœur-le-Grand
DIMANCHE 10 MAI 2026

Ouverture des portes à 12h - Début des jeux à 14h

Nombreux Lots à gagner

- 2 € le carton
- 10 € les 6 cartons
- 20 € les 13 cartons
- 25 € les 14 cartons + 2 jeux Annexes
- Tombola
- Carton Caddie

Carton final BON D'ACHAT DE 500€

2500€ EN BON D'ACHAT ET LOTS

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

RÉSERVATION PAR TÉLÉPHONE OU SMS
06.27.09.90.18

Espece ou CB accepté

Pas de carton extérieur
Espece ou CB accepté

ANIMÉ PAR DOMINIQUE AVEC RÉTROPROJECTEUR

CRÈVECOEUR-LE-GRAND

LEOTO

Samedi 30 Mai 2026

Organisé par L'association Communale de chasse de le Gallet

Salle des Fêtes de CRÈVECOEUR LE GRAND
Ouverture des portes 17 H – Début des jeux 19 H
Place retenue jusqu'à 18 H 30 / Animé par Stéphanie

3.000 € bons d'achats dont Carton Finals

1.000€

RESERVATION AU 07.68.55.74.01

Buvette et restauration sur place – Possibilité de payer en CB

2 € = Un carton	<u>Jeux annexes</u>
10 € = 6 cartons	1 jeu : 3 €
20 € = 14 cartons	les 2 jeux : 5 €

LA MISSION LOCALE T'ACCOMPAGNE

TON AVENIR, TA SOLUTION : C'EST NOTRE MISSION !

16-25 ANS

EMPLOI

SANTÉ

MOBILITÉ

LOGEMENT

FORMATION

ORIENTATION

*Ne pas jeter sur la voie publique

Cité des métiers/MEF du Grand-Beauvaisis
13 rue Jean Monnet < 60000 Beauvais
03.60.56.60.60

Site de Grandvilliers
11 avenue Saget < 60210 Grandvilliers
03.44.13.31.31

Pour rester informé de tous les événements, c'est simple !

Ne râtez pas les événements de Crèvecœur-le-Grand !
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux de la ville :

Crèvecœur-le-Grand

crevecoeur_le_grand

www.crevecoeur-le-grand.fr

Crèvecœur-le-Grand



COCORICO 2

2026 | 1h44min | Comédie

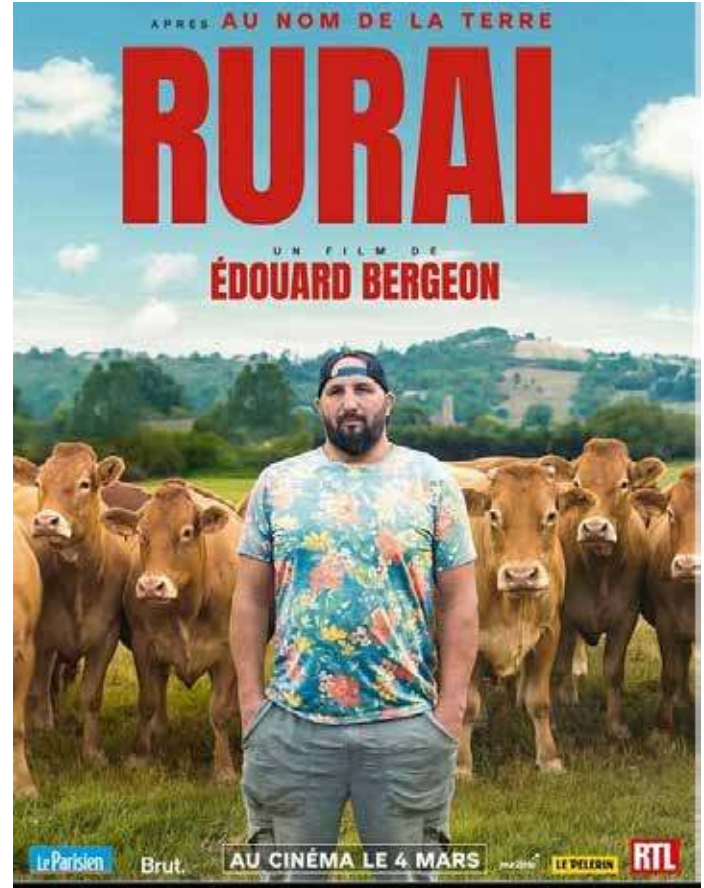
De Julien Hervé

19h00

Tarifs :

5€ tarif plein

4€ moins de 16 ans / carte de soutien



RURAL

2026 | 1h33min | Documentaire

De Edouard Bergeon

21h00

Plus d'informations : 03 44 48 37 30

contact@cinerural60.com

www.cinerural60.com



La Cie Gilles Amiot présente :

LE BAL DES POUSSIERES

De et avec Gilles Amiot



Mise en scène
Philippe Le Mercier

Samedi 30 mai à 20h00
Pavillon de la Rochefoucauld

Réservation obligatoire à la bibliothèque municipale au 03 44 13 30 02

Tarif : 15€



Production Diffusion du Département du Pas-de-Calais
En co-production avec le RollmopsThéâtre

Licences d'entrepreneur de spectacles n°60-17 et 60-18



CHALLENGE DÉPARTEMENTAL À CRÈVECOEUR LE GRAND



**Dimanche
31 mai 2026**
de 10h à 16h
piste extérieure
du collège





Fêtons le débarquement du 6 juin 1944 !

Fête de la Houssoye

Samedi 6 juin 2026

Jouez le jeu !

Venez déguisés en tenue militaire ou en costumes d'époque !



18h30 - Messe

19h30 - Ambiance musicale avec Haudicœur sous barnum

20h30 - Apéritif sous barnum

Repas - Ribs de bœuf
Pomme de terre grenaille
Flageolets
ou Assiette anglaise

Réservation jusqu'au 1^{er} juin 2026

Téléphone : 06 67 83 28 23 ou 06 83 77 08 72

Je soussigné(e)

Téléphone : Adresse :

Adultes : 26€ Nombre : Ribs : Assiette :

Enfants : 13€ Nombre : Ribs : Assiette :
(- 12 ans)

Nombre total de personnes :

Exposition + Vente
Le Dé à Coudre

Vendredi 12 Juin 2026
10 h 00 à 18 h 00

Au CREPICORDIUM
24 rue du Presbytère - 60360 Crèvecœur le Grand

Tous les articles sont créés par les membres de l'Association
Nous vous proposons des poupées en tricot
Bécassine, Clown, Père Noël, Pierrot
des sacs, des pochettes en tissu, des tableaux en carton,
Broderies et bien plus encore
06-83-30-86-31

VENEZ...
Nous rencontrer, nous rejoindre, boire un café discuter...



— 2^{ème} ÉDITION —

COLOR RUN

2026

Organisée par
La Pause Crépicoordienne

Dimanche 21 juin à 14h30 Place de l'Hôtel de Ville
Crèvecœur-le-Grand

ATTENTION PLACES LIMITÉES!

Une course 100% fun & 100% famille!

Marchez, courez, dansez... L'essentiel ?
Partager un moment ensemble dans une explosion de couleurs !



Scannez le QRcode pour vous inscrire!

TARIF:
5€ ENFANT
10€ ADULTE

♫ Accessible à tous les âges
♫ 5 kms et 10 kms
♫ Ambiance musicale festive
♫ Jets de poudre colorée

Dress code : Viens en blanc... repars en arc-en-ciel!

Infos : 06 83 59 53 49 - lapausecrepicordienneclg1@orange.fr



COULEURS DE PICARDIE
PEINTRES DANS LA RUE
CRÈVECŒUR-LE-GRAND

10H - 18H
Édition "Autour du château"
EXPOSITION-VENTE

Venez peindre dans la rue!

GRATUIT
Ouvert à tous!

En partenariat avec Les compagnons artistes
Exposition salle des fêtes samedi 13 et dimanche
14 juin 2026

DIMANCHE 14
Jun 2026

JEU DE PISTE
"À LA RECHERCHE DES PEINTRES"
→ LOTS DE MATÉRIEL DE PEINTURE
PROFESSIONNEL À GAGNER
→ TIRAGE AU SORT DES GAGNANTS À
17H30*

Renseignements et inscriptions au 06 65 14 17 22
*Voir conditions et règlement





Le Géant des
BEAUX-ARTS
Tout pour l'Artiste

Mercredi de ne pas jeter sur la voie publique

L'Art En Tous Sens

DES COMPAGNONS ARTISTES
PEINTURE
SCULPTURE
TATOUAGE

LCA

EXPOSITION

DU 13 AU 14 JUIN
SALLE DES FÊTES
CREVECOEUR LE GRAND
10H00-18H00

AVEC L'ATELIER DES COULEURS
DÉMONSTRATION : LES PEINTRES DANS LA RUE
JEU DE PISTE ET LOTS A GAGNER




NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION S.C.C CRÈVECOEUR



Tournoi interclubs amical Scrabble duplicate

GRATUIT
Ouvert à tous !

Toujours
18 juin 2026
14h30

Salle Marcel Dassault
Crèvecœur-le-Grand

Initiation rapide proposée à 14h.

Lots à gagner !

Venez vous mesurer à d'autres joueurs !

Renseignements et inscriptions : s.c.c.crevecoeur60@gmail.com / 06 65 14 17 22



TOURNOI USC

VENDREDI 12 JUIN 2026	SAMEDI 13 JUIN 2026	DIMANCHE 14 JUIN 2026
U6 U7	U10 U11	U14 U15
U8 U9	U12 U13	FOOT A 11
PALMARES		
U7 SALOUEL U9 ALLONNE	U11 BVS USAP U13 NOGENT	U14 U15 VILLENNES ORGEVAL
60360 CREVECOEUR LE GRAND		
tournify		
INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS 0685545209 OU QR CODE		

tomasidibe
EN CONCERT

tomasidibe.com

séya | L'ÉQUIPE | SPPE | Francofans | TOMASIDIBE

défi autonomie seniors
Dernière édition en France

LES ATELIERS NUTRI'ACTIV

Adoptez les **bons réflexes** pour **bien manger et bouger !**

DÈS 55 ANS

Rendez-vous à **CREVECOEUR-LE-GRAND** :
Les lundis 11, 18 mai, 8, 15 et 22 et 29 juin 2026 de
14h30 à 16h30

Inscription par téléphone : 07.83.10.96.74 ou par mail :
acrburno@gmail.com

Ne pas voter sur la voie publique

Expression libre



Tribune de la majorité

Le choix économe de l'efficacité

L'installation du nouveau conseil municipal fût l'occasion pour notre équipe de confirmer un choix de gestion responsable, celui de la limitation du nombre d'adjoints au Maire à 4, alors que la loi en permet 6.

Par la même occasion, le conseil municipal a fait le choix de reconduire le régime indemnitaire des élus en tout point équivalent à ce qui était pratiqué lors des mandats précédents. Les règles de calcul des indemnités du Maire, des adjoints et délégués demeurent donc identiques.

Ainsi, la combinaison de ces deux décisions permet de maintenir l'enveloppe indemnitaire globale à un niveau sensiblement inférieur à ce que prévoit la Loi.

En privilégiant l'efficacité dans l'action de la municipalité, nous générons aussi des économies pour le budget municipal. Cela contribue à garantir un usage sérieux et modéré des deniers publics.

De plus, la municipalité s'est une nouvelle fois engagée à ne pas solliciter de remboursements de frais, ce qui renforce cette logique de gestion responsable.

C'est sur ces bases saines que notre action se poursuit avec l'objectif principal de bénéficier à l'ensemble des Crépiciardiens.

La majorité municipale

Tribune de l'opposition

Chères Crépiciardiennes, chers Crépiciardiens,

Merci. 640 fois merci. Vous avez été 640 à nous faire confiance et à permettre l'élection de 4 conseillers d'opposition. Ce résultat vous appartient. Il exprime le souhait d'une parole différente : plus respectueuse, plus transparente, plus équilibrée. Nous serons présents, assidus et à la hauteur de votre confiance.

Notre rôle sera clair : contrôler les décisions, proposer quand c'est nécessaire, défendre l'intérêt général et veiller à une utilisation cohérente de l'argent public. Nous représenterons celles et ceux qui ne se reconnaissent pas dans la ligne actuelle. Nous ne serons jamais une opposition « contre tout », mais une opposition vigilante, constructive et respectueuse.

De ne pas faire de Crèvecœur le Grand un "parti de la détestation" : la démocratie locale ne peut s'épanouir dans les attaques personnelles, le tract calomnieux ou les propos déformés sur les réseaux sociaux. Ces pratiques n'honorent ni leurs auteurs ni la fonction qu'ils occupent.

Nous demandons donc respect, reconnaissance de notre légitimité issue des urnes et un climat de travail apaisé, dans l'intérêt de tous. Pour notre part, nous resterons fidèles à la dignité, aux faits et au dialogue.

Nous serons une opposition constructive, vigilante et résolue lorsque l'intérêt général l'exigera. Nous travaillerons pour tous les habitants, sans distinction.

Merci encore pour votre confiance.

Votre équipe de l'opposition municipale.

A vibrant, stylized illustration for a Pentecost festival. The background is a deep purple with scattered white stars and colorful confetti. In the center, a large, stylized orange and yellow sun or fireburst shape contains silhouettes of three people. To the right, a colorful firework bursts. Below the main title, a pink and white classic car is shown driving on a road, kicking up a cloud of white dust. The overall style is modern and celebratory.

fête de la pentecôte

CRÈVECŒUR-LE-GRAND

SAMEDI 23 MAI

16h - Spectacle gratuit pour les enfants à la salle des fêtes
« *J'aime pas les jouets* »

23h - Feu d'artifice

DIMANCHE 24 MAI

15h - Défilé sur le thème de Disney avec « The Peace Band »

RDV à 14h30 derrière la salle des fêtes !

Un ticket de manège sera offert à chaque enfant participant au défilé !

LUNDI 25 MAI

De 10h à 16h - Exposition de voitures tuning avec la Team Rasso 60



CRÈVECŒUR LE GRAND